

ECLIPSE Floor 500

Agent réducteur de retrait

DESRIPTIF

ECLIPSE® Floor 500 est un agent réducteur de retrait liquide, spécialement formulé pour la construction des dalles en béton dans les applications intérieures, mais aussi pour tout type de béton ou mortier (chape fluide) où une fissuration préjudiciable pourrait apparaître à moyen ou long terme.

ECLIPSE® Floor 500 ne contient pas d'agent expansif. Lorsque l'humidité relative dépasse 40 %, la cause principale du retrait du béton est la tension superficielle de l'eau. A mesure que les pores de 2,5 à 50,0 nm perdent de l'humidité, des ménisques se forment à l'interface air-eau et la force de tension de surface rapproche les parois des pores. ECLIPSE® Floor 500 abaisse la tension superficielle de l'eau libre du béton durci, et par le fait même, la force de traction exercée sur les parois des pores. Les contraintes au sein du béton, dues à ce retrait de séchage, sont donc fortement diminuées.

DOMAINES D'APPLICATION

- Tous types de ciments
- BPE
- Dallages industriels
- Préfabrication
- Sols industriels
- Chapes ciment

ECLIPSE® Floor 500 peut être utilisé dans n'importe quel type de béton mais fournit le plus de valeur lorsqu'il est utilisé pour la construction de dallage en intérieur ou extérieur où le potentiel de fissuration et d'effet de « curling » dû au séchage différentiel dans l'épaisseur de la dalle est répandu et indésirable. Les dalles et dallages sont donc plus plats et lorsque ceux-ci sont soumis à des charges ou du trafic, la durabilité des angles des joints de retrait s'en trouve grandement améliorée.

INFORMATIONS INDICATIVES

Nature du produit	liquide
Couleur	Brun
Durée de vie	12 mois
Teneur en ions Cl⁻	≤ 0,100 %
Densité (20°C)	0,950 ± 0,010

• Liquide incolore. • Densité : 0,95 ± 0,02. • Extrait sec : 99,0 ± 1,0 %.
 • Dosage d'emploi : 1 à 12 l/m³. ECLIPSE® Floor 500 diminue le retrait de séchage, à 28 jours exemple de valeurs comparatives entre une formule avec et sans ajout d'ECLIPSE® Floor 500 : • 40 % de réduction de retrait avec un dosage de 3 l/m³ • 60 % de réduction de retrait avec un dosage de 5 l/m³ • 80 % de réduction de retrait avec un dosage de 7 l/m³ Les performances de réduction de retrait apportées par l'ECLIPSE® Floor 500 ne saurait être une garantie contre l'apparition de fissures. D'autres paramètres sont à prendre en compte pour limiter la fissuration, tels que la formulation béton, la préparation du support, la réalisation et l'espacement des joints. Le produit est susceptible

MODE D'EMPLOI

- Ce produit doit être incorporé dans l'eau de gâchage.
- L'efficacité maximale de ce produit doit être déterminée après des essais de convenance prenant en compte les conditions locales.
- L'efficacité maximale de ce produit doit être déterminée par des essais prenant en compte les caractéristiques rhéologiques, les performances mécaniques et les facteurs d'ouvrabilité.

Dosage : 1 à 12 l/m³ en fonction des contraintes du chantier (E/C, surface totale, épaisseur, etc...). ECLIPSE® Floor 500 peut être ajouté à tout moment dans le béton, mais il ne doit jamais être mélangé à d'autres adjuvants, avant que ceux-ci ne soient incorporés au béton. Un effet de plastification dû à l'ajout d'ECLIPSE® Floor 500 sera compensé par une diminution de l'eau de gâchage d'une quantité équivalente à celle du produit (soit de 1 à 12 l/m³). Un très léger retard de prise peut se faire sentir (moins d'une heure en général) ainsi qu'une possible baisse des résistances en compression de l'ordre de 0 à 15 % en fonction du dosage. Une combinaison avec des Plastifiants Réducteurs d'Eau de type MIRA® ou des Superplastifiants Hauts Réducteurs d'Eau comme les DARACEM® ou ADVA® est donc recommandée.

Dosage :

0.4 à 5.0 kg pour 100 kg de ciment

PRÉCAUTIONS

- Stocker à l'abri du gel.
- En cas de gel, ce produit conserve ses propriétés. Après dégel, une agitation efficace est nécessaire jusqu'à l'obtention d'un produit totalement homogène.

Le produit ne se dégrade pas dans le temps, sous réserve d'être conservé en emballage d'origine fermé. En cas de gel, ce produit conserve ses propriétés. Après dégel, une agitation efficace est nécessaire jusqu'à l'obtention d'un produit totalement homogène. Durée de vie 12 mois. Stockage : Se conformer à la législation en vigueur.

ECLIPSE Floor 500

Agent réducteur de retrait

de présenter des variations de teinte ne remettant pas en cause la conformité du produit et ses performances. Compatible avec tous les adjuvants de la gamme GCP. Incompatible avec les ciments alumineux.

SÉCURITÉ

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.
Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.